

CH_VB 2002-2386 6653 vom 12. November 2002

Bundesverwaltung, 2002-11-12, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2002-2386_6653

FR: CH_VB 2002-2386 6653 du 12 novembre 2002

IT: CH_VB 2002-2386 6653 del 12 novembre 2002

Volltext

2002-2386 6653 Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers Décisions de la Direction fédérale des forêts – Commune de Divers FR, Equipements de desserte, Amélioration du chemin «Le Verney» No de projet 421.1-FR-2011/0001 Projets intégraux: – Commune de Saint-Gingolph VS, St-Gingolph – Phase 1 No de projet 401-VS-9084/0001 avec les composantes suivantes: mesures sylvicoles, mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, équipements de desserte – Commune de Monthey VS, Monthey – Phase 1 No de projet 401-VS-9090/0001 avec les composantes suivantes: mesures sylvicoles, mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière Voies de recours Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, 3003 Berne, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire. Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (téléphone 031 324 78 53/324 77 78). 12 novembre 2002 Direction fédérale des forêts

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2002 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 45 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 12.11.2002 Date Data Seite 6653-6653 Page Pagina Ref. No 10 126 755 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.